

**AVIS PUBLIC**

**ORDONNANCE**

**AVIS** est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2021, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté l'ordonnance suivante :

**OCA21 003** – Résolution CA21 09 0065 / Dossier 1211066001

Ordonnance relative aux exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis :

- *Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).*

Cette ordonnance peut être consultée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Elle peut être également consultée sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://ville.montreal.qc.ca/reglements>.

**FAIT** à Montréal, le 17 mars 2021

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert